



PROTCOLE HIP-HOP

Il convient d'appliquer les gestes barrières :

- A l'arrivée, le port du masque est obligatoire, pour les adhérents de plus de 11 ans. Même lorsque l'on circule dans la salle **sauf lors de la pratique du sport.**
- Du gel est mis à disposition à l'entrée. Utilisation obligatoire à l'arrivée et à la sortie du cours.
- Dans le respect de la distanciation physique, il est recommandé : 2m entre les Adultes pour une activité dynamique, et 4 m2 en statique.
- Les vestiaires collectifs sont fermés.
- Les adhérents(es) viennent en tenue.
- Les effets personnels (blouson, écharpe, chaussures,...) doivent se trouver dans un sac, ainsi que la bouteille d'eau à proximité de l'emplacement déterminé.

La Secrétaire,

Mme LOUIS Chantal.

ASSOCIATION DAM'J
2 BIS RUE J , MOULIN
54360 DAMELEVIERES